

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019



DELIBERATION N° 5

L'an deux mil dix-neuf, le seize décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 10 décembre 2019

Membres présents : F. GONZALEZ, L.DARRIBEROUGE, G. LASSABE, MJ ROQUES, J.DOS SANTOS, AM BARTHE, M. EVENE, JM BAGNERES-PEDEBOSCO, JD BONNOME, J.DARRIGADE, S.PUYO, MA THEBAUD, MA POCHAT, C. DUPIN, A.VALOT, G.ELGART, MJ ESPIAUBE, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, JM DOURTHE, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : C.DUFOUR (pouvoir à AM BARTHE), P. ACEDO (pouvoir à L.DARRIBEROUGE), C. ORDONNES (pouvoir à J.DOS SANTOS), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCO), G. MOSCHETTI (pouvoir à JD BONNOME), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), C.LOUSTALET (pouvoir à JP CRESPO),

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

Monsieur José DOS SANTOS, Adjoint, expose à l'assemblée la volonté de contribuer financièrement à la 45^{ème} édition de la course cycliste de l'Essor Basque avec 200 coureurs sur la ligne de départ et dont l'arrivée de la première étape Boucau/Tarnos est prévue cette année à Tarnos le 1er février 2020.

Compte-tenu de l'animation qu'apporte cet événement à la Commune, il est proposé d'allouer une subvention de 1 500 €.

Il est précisé que cette demande de subvention a été examinée lors de la commission des finances du 4 décembre 2019.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

- . Approuve sa proposition,
- . Décide d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'association Essor Basque,
- . Dit que ces crédits seront ouverts au budget 2020.



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/12/2019

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 17 décembre 2019
Le Maire,

